


DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 13/02/2023
Reçu en préfecture le 13/02/2023
Publié le 
ID : 069-216900621-20230209-02_02_23-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 09/02/2023

Date de convocation : 03/02/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élue : Adeline DURAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Arnaud MOUNIER, Delphine CHILLET, Guillaume SOUBEYRAND, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET

N° 02.02.23

OBJET : **Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre de la réhabilitation de chambres d'hôtes et d'un commerce avec mise en accessibilité**

Monsieur le Maire indique que le projet de réhabilitation de chambre d'hôtes et d'un commerce avec mise en accessibilité et dont le coût prévisionnel s'élève à 596 960 € HT soit 716 352 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 596 960 €

DETR : 308 750 €

Autofinancement communal : 288 210 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1°- DECIDE

- d'arrêter le projet de réhabilitation de chambre d'hôtes et d'un commerce avec mise en accessibilité.

- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le

ID : 069-216900621-20230209-02_02_23-DE

Berger
Levrault

2°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Adeline DURAND



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe BONNIER

